

5. Bruxelles n'est pas une île

Etant donné les missions de l'Observatoire de la Santé et du Social, les cartes présentées dans cet atlas se limitent aux frontières administratives de la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes). En réalité il s'agit d'une partie seulement d'une zone plus large intimement liée à Bruxelles. D'un point de vue géographique, Bruxelles s'étend largement hors de ses frontières administratives. Les activités urbaines et par conséquent aussi la morphologie urbaine dépassent les frontières communales. Les géographes distinguent *la ville*

morphologique (c'est-à-dire la zone de bâti à peu près non interrompue) et *la banlieue*. La banlieue est la zone qui est reliée à la ville par la suburbanisation du logement et aussi de plus en plus la suburbanisation du lieu de travail. Au niveau fonctionnel la banlieue est urbaine mais morphologiquement elle peut être encore rurale (Mérenne, 1991). La ville morphologique et la banlieue forment ensemble *la région urbaine*. Le recensement offre l'opportunité aux géographes de délimiter à nouveau la ville d'un point de vue morphologique et fonctionnel^[5]. La dynamique d'une ville ne peut être appréhendée sans envisager la région urbaine dans son ensemble. Au travers de 3 cartes, nous situons brièvement la Région bruxelloise dans un ensemble plus large.

La carte 1-03 montre la Région urbaine de Bruxelles, donc aussi bien la ville morphologique (35 communes) que la banlieue (26 communes). La densité de population est très élevée dans le centre-ville (la Région de Bruxelles-Capitale) et diminue progressivement quand on s'éloigne du centre.

5 L'équipe du Prof. E. Van Hecke de l'ISEG, KU Leuven travaille à la délimitation des nouvelles régions urbaines sur base du recensement 2001. Cette monographie, réalisée à la demande de la Politique Scientifique Fédérale et du SPF Economie-Direction générale des Statistiques, sera publiée en 2007. Les cartes publiées ci-dessous sont basées sur ces nouvelles délimitations géographiques.

Carte 1-03 Densité de la population (Région urbaine)

